



Procès-verbal

Bureau Directeur du 22 décembre 2015

Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BAUDE Pascal, GARCIA François, GODARD Michel, PERRUCHET Claude, SMADJA Alain, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory, MANTEL Cécile.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, FEUILLAN Jean-Pierre, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

En visioconférence et en audioconférence, sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 16 h 00 au siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 27 novembre 2015.

Le bureau directeur adresse toutes ses félicitations à Charlotte et Julie BONNAVENTURA qui ont eu l'honneur d'arbitrer la finale Pays-Bas/Norvège du championnat du monde de handball féminin qui s'est déroulée le 20 décembre 2015 au Danemark. C'est une distinction qui honore tout l'arbitrage français.

En vertu de l'article 1.5 des règlements généraux de la FFHB et du règlement particulier de la LFH, le bureau directeur valide à l'unanimité la mise à jour du règlement médical 2015-2016 de la LFH qui intègre désormais le protocole de gestion des suspicions de commotion cérébrale en compétitions officielles (championnat LFH et coupe de la Ligue féminine, ainsi que Coupe de France a minima lorsqu'un club de LFH reçoit). Celui-ci avait été adopté par la dernière assemblée générale de la LFH tenue le 29 novembre 2015.

Sur proposition de Claude SCARSI, président de la commission des finances et du budget, le bureau directeur valide à l'unanimité la sollicitation de la Ligue de Guadeloupe pour un prêt FIF d'un montant de 10 K€ sur 5 ans.

Le bureau directeur débat ensuite de la préparation et des contenus de la réunion des 8, 9 et 10 janvier 2016 qui se déroulera sous la forme d'un conseil d'administration commun avec un conseil des présidents de ligues, auxquels assisteront des représentants des CPC, des CTS et du personnel fédéral, afin d'en finaliser la proposition d'ordre du jour.

La réunion se déroulera au Campanile de la Porte d'Italie selon les horaires suivants :

- Vendredi 8 janvier de 18 h à 21 h
- Samedi 9 janvier 2015 de 9 h à 13 h
- Dimanche 10 janvier 2015 de 9 h à 13 h

Claude PERRUCHET explique au bureau directeur la dernière version en cours de rédaction (v4.0) des projets de statuts de la Fédération comprenant un certain nombre de modifications. Le bureau directeur débat des orientations à poursuivre en vue d'établir une version qui servira de support à la réunion prévue les 8, 9 et 10 janvier 2016 prochains.

Précisément, les points suivants sont débattus :

- gouvernance fédérale et régionale,

- statuts des ligues et critère de compatibilité avec les statuts fédéraux,
- règlements généraux, dont l'organisation relationnelle entre les instances ainsi que le positionnement de l'ETR : Philippe BANA proposera une rédaction fusionnée des points 6.3.9 et 6.3.10 après échanges,
- traité de fusion entre ligue bénéficiaire et ligue apporteuse.

Alain SMADJA, Claude SCARSI et Alain KOUBI évoquent le traité de fusion dont la dernière version a été validée par le cabinet FIDAL et le service juridique de la FFHB par l'intermédiaire de Jacques BETTENFELD. Un certain nombre de points dans ce domaine reste à évoquer à partir des interrogations des représentants de ligues dont le choix de la ligue bénéficiaire et, dans le rétro planning, le choix de la date d'élections des représentants des comités dont il est souhaitable qu'elle se déroule dans la même période que celle des représentants des ligues pour une cohérence de construction et de présentation aux clubs des projets du territoire.

Le déroulé de la réunion permettra d'aborder les thématiques suivantes dont il est difficile d'établir la durée en fonction des débats qui pourront s'installer sur chaque sujet en 3 blocs :

1. La réforme territoriale : Traité de fusion, rétro planning, modifications des statuts, gouvernance fédérale et territoriale, l'organisation des compétitions, de l'arbitrage, des formations, le PPF (ex PES), les référents du bureau directeur ou conseil d'administration par territoire, l'utilisation de ressources, ...
2. Les Grands événements : intervention d'actualités sur le Mondial 2017, le TQO, l'Euro masculin 2016, l'Euro féminin 2018, la maison du handball, ...
3. Les licences : gesthand, évolution et rationalisation des catégories et tarifs des licences au regard de la saison en cours, ...
4. D'autres sujets devront ou pourront être intégrés : les vœux règlementaires des commissions pour l'assemblée générale de Nancy, la féminisation, etc... en fonction du temps disponible.

Enfin, le bureau directeur décide à l'unanimité que dans le cadre de la délégation de puissance publique reçue du ministre chargé des sports, il sera seul compétent pour interpréter toute difficulté ou traiter tout différend susceptible de survenir dans le cadre de la réforme territoriale mise en œuvre par les ligues et comités, notamment s'agissant des traités de fusion ou de la mise en conformité de leurs statuts. Les décisions du bureau directeur seront insusceptibles de recours, notamment devant les organes internes de la FFHB.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance de ce Bureau Directeur à 17 h 30.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général